Mashteuiatsh
BULLETIN D'INFORMATION
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

UASHTESSIU-PISHIMU | OCTOBRE 2015 VOLUME 28, NUMÉRO 3

DANS CE NUMÉRO

Affichage sur Nitassinan 1
Rencontres publiques mensuelles 2
Nouvelle répartition des responsabilités politiques des élus 2
Action de grâce et jour du Souvenir 3
Postes de direction 4
Démarches pour le rapatriement d'objets auprès du National Museum of the American Indian 5
PIIC : initiatives et projets acceptés 6
Comité consultatif d'urbanisme 8
Rejet de l'entente Québec – Cris 8
Chronique juridique 9
Journée portes ouvertes dans nos écoles 10
La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC met en place un défibrillateur à Mashteuiatsh 10
Projet minier du Lac à Paul : état de situation 11
Enquête régionale sur la santé 12
Centre de santé 12

Affichage sur Nitassinan

Ainsi qu'il l'a annoncé aux gens présents lors de la dernière rencontre publique mensuelle du 9 septembre et conformément à une décision prise le 19 août 2015, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan procède actuellement à l'installation de panneaux visant à identifier le territoire de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.

D'ici les prochains jours, six panneaux de cinq pieds par huit pieds seront installés sur les routes régionales 167 dans la réserve faunique Ashuapmushuan, 155 dans le secteur de La Tuque, 169 et 175 dans la réserve faunique des Laurentides. De plus, seize panneaux de deux pieds par quatre pieds seront installés sur les chemins forestiers.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan considère que trop peu de gens sont sensibilisés à la présence qui est pourtant millénaire des Pekuakamiulnuatsh sur le territoire. Par ce geste, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan veut affirmer fièrement et respectueusement la présence des Pekuakamiulnuatsh de même que leur appartenance au territoire et invite les gens à mieux nous connaître. Un peuple qui possède une histoire et une culture aussi riches, et dont il est aussi fier, a le goût et le devoir de les mettre en valeur et de les faire rayonner.

Les panneaux, faits en aluminium, sont produits dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et sont conformes aux standards d'affichage reconnus et utilisés pour assurer leur visibilité ainsi que la sécurité des usagers de la route.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite que cette action positive génère une visibilité et des retombées importantes pour notre communauté et tous les Pekuakamiulnuatsh!

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Rencontres publiques mensuelles

Les rencontres publiques mensuelles se poursuivent à la salle communautaire, habituellement le deuxième mercredi de chaque mois — sauf pour octobre où elle a été fixée au 21 octobre. Ces rencontres publiques portent sur les plus récents dossiers et décisions ou encore sur un sujet déterminé.

Calendrier des prochaines rencontres publiques à la salle communautaire	
Mercredi 21 octobre 2015, 18 h 30	Processus cadre sur la consultation publique
Mercredi 11 novembre 2015, 18 h 30	Rencontre publique régulière
Mercredi 9 décembre 2015, 18 h 30	Sujet à confirmer

Émission radiophonique

Rappelons également qu'une émission régulière est présentée sur les ondes de la radio locale CHUK 107,3 le lundi suivant chaque réunion régulière du Conseil (à un intervalle de trois semaines), à 8 h 40, afin d'expliquer davantage, de vive voix, les décisions. Les prochaines émissions sont prévues le lundi 12 octobre et le lundi 2 novembre prochains. Il est à noter qu'après sa diffusion à la radio, l'émission est disponible sur le site Web www.mashteuiatsh.ca.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Nouvelle répartition des responsabilités politiques des élus

Le chef des Pekuakamiulnuatsh, Gilbert Dominique, annonce une nouvelle répartition des responsabilités politiques entre les élus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. Il annonce du même coup la révision de la composition et du rôle des comités politiques, dans le but de permettre un équilibre dans la charge de travail des élus, un partage équitable des responsabilités et de livrer des résultats concrets.

« On doit veiller à mettre en place toutes les conditions permettant d'assurer une dynamique de collaboration, autant entre les élus qu'avec l'Administration de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et les partenaires. Les dossiers que notre organisation a à traiter sont nombreux et complexes et nous avons besoin de structures solides et efficaces pour convenir des meilleures orientations et objectifs. Nous avons véritablement la volonté de livrer des résultats concrets en conformité avec les attentes de notre communauté », a mentionné le chef Dominique.

Chaque conseiller assumera dorénavant la présidence d'un des six comités politiques regroupant chacun trois élus et couvrant tous les champs des orientations et priorités de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. Ces comités verront au suivi des dossiers reliés aux responsabilités qui leur incombent et à faire rapport au Conseil des élus. Les membres de chaque comité conviendront entre eux du répondant politique des dossiers qu'ils traitent.

Les deux vice-chefs continueront d'assumer une responsabilité spécifique d'assister le chef dans ses dossiers de relations avec la communauté et l'organisation et de relations avec les sociétés et les affaires extérieures.

Quant au chef, il conservera à son niveau certaines responsabilités sur des dossiers d'envergure et de nature des relations avec les autres nations et les gouvernements.

La mise en place de ce fonctionnement politique s'effectue sur la base et le principe qu'ultimement, le pouvoir de décision dans l'ensemble des dossiers de nature politique à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan relève du Conseil des élus. D'ailleurs, certaines responsabilités spécifiques ne seront pas dévolues aux comités politiques et continueront de relever directement de l'ensemble des élus.

Suite à la page 3

Nouvelle répartition des responsabilités politiques des élus (suite)

NOMS ET TITRES DES ÉLUS
Gilbert Dominique, chef
Stéphane Germain, vice-chef aux relations communautaires
Marjolaine Étienne, vice-chef aux relations extérieures
Patrick Courtois, conseiller
Jonathan Germain, conseiller
Julie Rousseau, conseillère
Charles-Édouard Verreault, conseiller

RESPONSABILITÉS POLITIQUES DU CHEF
Orientations, objectifs de mandat et priorités politiques; autonomie financière; constitution; négociation territoriale globale; relations avec la Nation innue, les autres Premières Nations et les gouvernements; relations avec les grandes entreprises pour la conclusion d'ententes sur les répercussions et les avantages (ERA)

COMPOSITION DES COMITÉS POLITIQUES

Comité politique et champs de responsabilités	Président	Membres politiques
Politico-administratif *Missions, structure, changement organisationnel, liens politico-administratifs*	Jonathan Germain	Marjolaine Étienne et Charles-Édouard Verreault
Société *Ordre public, situation sociale, système éducatif, travaux publics, logement*	Julie Rousseau	Jonathan Germain et Patrick Courtois
Finances et administration *Politiques administratives, gestion des ressources financières*	Patrick Courtois	Stéphane Germain et Charles-Édouard Verreault
Économie, emploi et partenariat *Économie et emploi, relations avec les sociétés apparentées*	Marjolaine Étienne	Julie Rousseau et Patrick Courtois
Culture et territoire *Culture, langue, territoire*	Charles-Édouard Verreault	Jonathan Germain et Stéphane Germain
Consultation et communication *Communication, consultation*	Stéphane Germain	Marjolaine Étienne et Julie Rousseau

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Action de grâce et jour du Souvenir

Veuillez prendre note que tous les bureaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan seront fermés le lundi 12 octobre 2015 pour l'Action de grâce.

Également, les bureaux de l'organisation seront fermés à compter de midi le jeudi 12 novembre ainsi que le vendredi 13 novembre 2015 à l'occasion du jour du Souvenir.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Postes de direction

L'une des priorités de la Direction générale au cours des derniers mois était la dotation des postes de direction, en lien avec le nouvel organigramme politico-administratif (structure) de l'organisation, puisque plusieurs postes étaient occupés de façon intérimaire.

Rappelons que la mise en place de cette nouvelle structure était en lien direct avec une nouvelle vision pour le développement de l'organisation fondée sur les deux grands volets de la mission du Conseil, soit de défendre les droits et la culture et d'offrir des programmes et des services de qualité à la population. L'un des changements important dans la nouvelle structure consistait à la mise en place de deux bureaux de coordination : le Bureau du développement organisationnel et le Bureau du développement de l'autonomie gouvernementale, ce dernier s'avérant fondamental pour la pérennité de notre Première Nation.

Nous vous présentons donc l'organigramme avec les noms des directeurs et directrices maintenant en fonction.

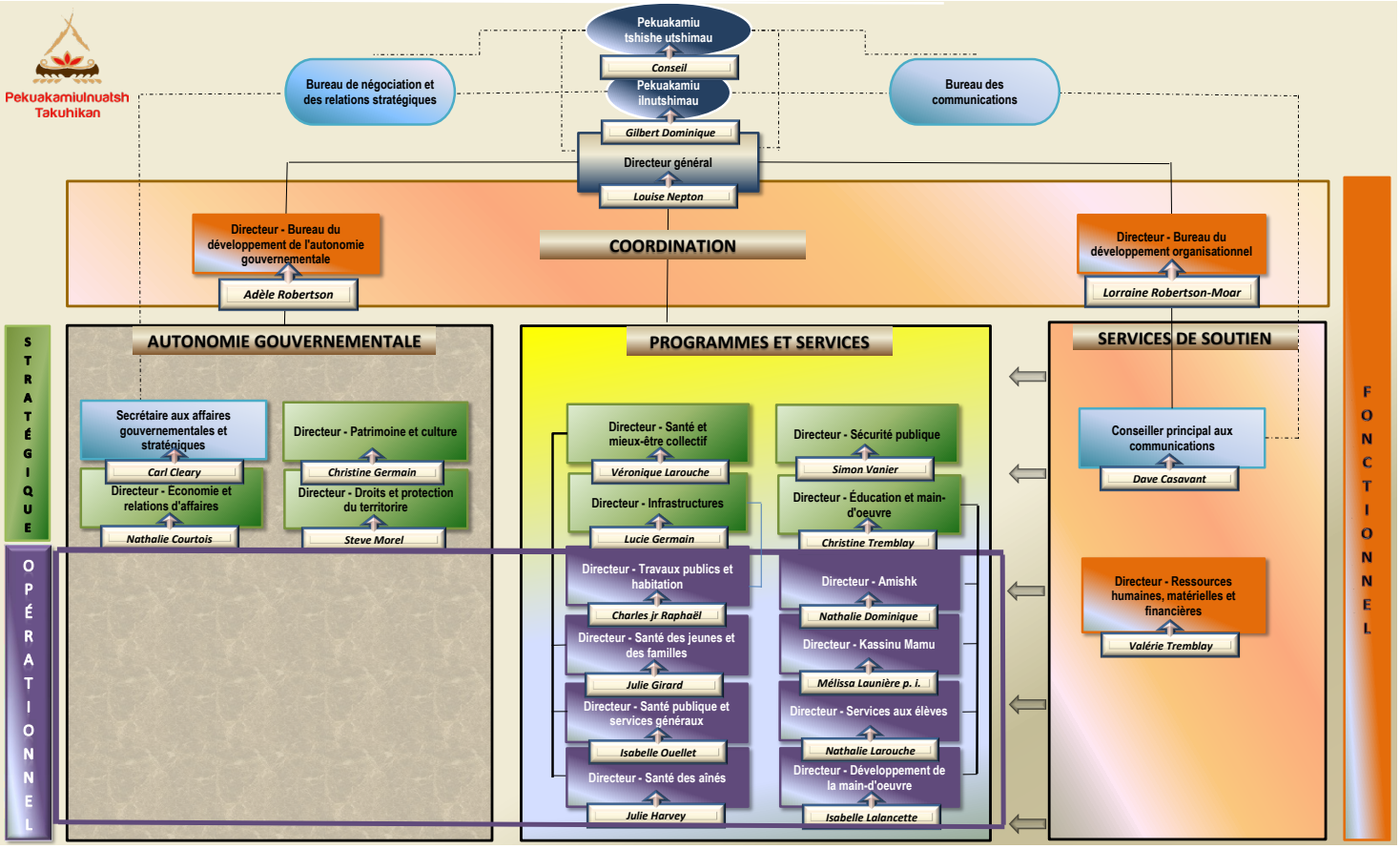

Source : Direction générale

Démarches pour le rapatriement d'objets auprès du National Museum of the American Indian

La communauté de Mashteuiatsh annonce qu'elle vient d'entamer des démarches auprès du National Museum of the American Indian (NMAI), de l'Institut Smithsonian à Washington, dans le but de procéder au rapatriement d'objets datant de la fin du 19e et du début du 20e siècle provenant de la Première Nation et du territoire des Pekuakamiulnuatsh et ayant été collectés par l'anthropologue américain Frank G. Speck.

Une lettre du chef Gilbert Dominique a été récemment envoyée au département de rapatriement du NMAI pour entamer officiellement ces démarches au nom de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh. L'intérêt poursuivi par ce geste est de connaître les lieux où ce patrimoine est dispersé, d'y avoir accès et de permettre la transmission d'éléments jugés essentiels, tel que prévu dans la *Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh* adoptée en 2005. Parmi les 450 objets de la collection de Speck qui sont à Washington, certains sont d'un grand intérêt. En plus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh et l'équipe du projet de recherche *Tshiue Natuapahtetau-Kigibiwewidon* de l'Université de Montréal sont impliqués dans ce projet.

Il y a trois ans, une première délégation d'élèves de l'école secondaire Kassinu Mamu ainsi que de représentants de la communauté et du musée amérindien avaient effectué une visite à Washington dans le but de découvrir une partie des 450 objets de cette collection et avaient eu un accès privilégié à la réserve de l'institution. Cette visite avait été très appréciée et avait permis d'organiser des activités de partage culturel, et elle a incité la communauté à poursuivre son objectif de découverte.

Le NMAI a déjà conclu des ententes avec divers groupes dans le monde et a développé un protocole portant sur le rapatriement, encadré légalement, pour s'assurer de traiter ces dossiers en respect du patrimoine, des institutions et des droits de propriété.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'attend à être invité bientôt à Washington par le NMAI pour entamer officiellement des discussions et procéder à un examen minutieux de la collection de Speck qui est constituée, entre autres, de tambours, vêtements, outils et autres objets produits par des Pekuakamiulnuatsh et acquis par l'anthropologue lors de ses voyages au Lac-Saint-Jean il y a plus d'un siècle.

Aucune assurance ne peut être donnée quant aux résultats des démarches qui viennent de s'entamer.

Le National Museum of the American Indian de Washington, qui a ouvert ses portes en 2004, présente l'une des plus grandes collections au monde d'objets de nations autochtones. Des pierres « grands-pères » provenant de la région agrémentent l'entrée extérieure de l'édifice. Ces pierres ont été fournies par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à l'occasion de l'ouverture officielle du musée où des représentants de Mashteuiatsh étaient sur place.

Photos : Smithsonian, National Museum of the American Indian

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

PIIC : initiatives et projets acceptés

Important : Il est à noter que le Programme d'initiatives individuelles et communautaires (PIIC) fait actuellement l'objet d'une révision complète. La population sera informée dès que le nouveau programme sera disponible.

Voici la liste des initiatives et projets acceptés dans le cadre des divers volets du Programme d'initiatives individuelles et communautaires (PIIC) pour les dates de tombée suivantes : 30 mai 2014, 26 septembre 2014, 16 janvier 2015 et 29 mai 2015.

VOLET CULTURE			
Date de tombée	**Titre du projet**	**Demandeur**	**Montant accordé**
30 mai 2014	Festival de contes et légendes Atalukan 2014	Fondation Diane Robertson	5 000,00 $
	Programmation 2014	Fondation Diane Robertson	5 000,00 $
	Puamuniss	Charles Buckell-Robertson	4 372,50 $
26 septembre 2014	Atelier d'initiation et d'appropriation de Pow-wow	Marlène Siméon	3 092,25 $
	Soirée-bénéfice pour le souper de Noël 2014	Beverly Blacksmith	2 250,00 $
	Édition d'un livre pour la prévention des agressions sexuelles et de l'intimidation	Alice Cleary-Claveau	3 275,00 $
	Infirmière à la découverte de la guérison traditionnelle autochtone	Joannie Gill	1 442,92 $
16 janvier 2015	Jeux autochtones interbandes (JAIB) (volet culturel)	JAIB (Mélanie Dominique)	5 000,00 $
	Confection regalia « ruban rose »	Jacynthe Connolly	431,86 $
29 mai 2015	Recueil de photos	Comité de femmes Puakuteu	3 075,00 $
	Festival de contes et légendes Atalukan 2015	Sonia Robertson	5 000,00 $
	Programmation 2015	Sonia Robertson	5 000,00 $
Sous-total :	**42 939,53 $**		

VOLET COMMUNAUTAIRE			
Date de tombée	**Titre du projet**	**Demandeur**	**Montant accordé**
30 mai 2014	Mishta namesh 2014	Nelson Valin	1 725,00 $
	Jeunes pousses 2014	CPE BC Auetissatsh	2 750,00 $
	Club de lecture Tapuatamun	Jean-Baptiste Raphaël	2 825,00 $
	Support au club de boxe Utamuhu	Club de boxe Utamahu	4 448,75 $
	Spectacle autochtone	Yves Bégin	2 500,00 $
26 septembre 2014	Création du site Web JAIB	JAIB (Mélanie Courtois)	2 845,00 $
	Nipahiminanan	Nelson Valin	431,25 $
	Revitalisation du jardin Nutshimitsh	Société d'histoire et d'archéologie (Isabelle Genest)	5 000,00 $
	Ligue de hockey adulte 2014	Christopher Raphaël	1 000,00 $
	Formation sur la gouvernance stratégique	Comité de femmes Puakuteu	20,00 $
	Programme cheval concept	Comité de femmes Puakuteu	360,00 $
	Concours de projets entrepreneuriaux de Mashteuiatsh 2014-2015	Société de développement économique ilnu	4 500,00 $
16 janvier 2015	Tournoi de hockey amérindien de Mashteuiatsh 2015	Stacy Bossum et Gilbert Dominique	5 000,00 $
	Participation tournoi ballon-balai mineur - filles	Alice Germain	4 160,00 $
	Tournois de hockey 2015 « Katarak »	Adam Cleary	4 513,40 $
	Hockey 2014-2015, école de hockey Patinage plus	Audrey Girard	852,74 $

VOLET COMMUNAUTAIRE (suite)			
29 mai 2015	Spectacle country	Marie-Pascale Germain-Basilish	2 980,00 $
	JAIB (volet bénévole)	Mélanie Dominique	5 000,00 $
	Fête soulignant le départ des Sœurs du Bon-Conseil	Monique Basile et Anne Gill	882,50 $
	Pamipitshitau 2016	Monique Verreault	5 000,00 $
	Minuatsh mishta namesh	Nelson Valin	1 403,14 $
	Création d'une œuvre	CPE Auetissatsh	3 250,00 $
	Spectacle Uashau Stone et ses invités	Shawn Dominique	3 735,10 $
	Spectacle Maten	Shawn Dominique	3 925,19 $
	Spectacle Paul et la famille Daraîche	Shawn Dominique	5 000,00 $
Sous-total :	**74 107,07 $**		

VOLET LOISIRS ET SPORTS			
Date de tombée	**Titre du projet**	**Demandeur**	**Montant accordé**
30 mai 2014	Caravane Papillon	Elizabeth Connolly	920,00 $
	Participation à une école de perfectionnement pour gardien de but	Cynthia Courtois	106,20 $
	Élite Jonquière AAA	Audrey Girard	422,56 $
	Élite Jr AAA Jonquière	Mercédès Valin	399,46 $
	Ligue estivale novice AA Lac-Saint-Jean	Mélanie Langlais	60,00 $
	Hockey atome CC et AAA	Élisabeth Launière	503,43 $
	Équipe de hockey Kak8Chack 2014-2015	Steeve Launière	2 500,00 $
	Équipe de hockey Thunder 2014-2015	Steeve Launière	725,50 $
	Maïka Robertson - Patinage de vitesse	Patrick Robertson	1 250,57 $
26 septembre 2014	Maïka Robertson - Patinage de vitesse	Patrick Robertson	289,00 $
16 janvier 2015	Rebelles Espoirs midget AA	Stéphanie Rousseau	1 000,00 $
	Saison de hockey mineur 2014-2015	Shauna Charlish	180,00 $
	Sabres de Roberval peewee B	Sheila Charlish	195,50 $
	Junior AAA Royal de Métabetchouan	Guillaume Paul	595,00 $
	Tournois de hockey 2015	Jonathan Gill-Verreault	2 000,00 $
	Hockey mineur novice A	Nadia Philippe	139,75 $
	Développement élite hockey AAA	Marie-Ève Courtois	600,00 $
	Élite hockey Simon, Amy-Léa, Jeffrey	Véronique Duchesne	11 337,68 $
29 mai 2015	Patinage de vitesse 2014-2015	Linda Côté	370,00 $
	Cours de natation	Nancy Langlais	15,20 $
	Soccer	Nancy Langlais	28,00 $
	Cours de danse hip-hop	Nancy Langlais	30,00 $
	Cheerleading	Stéphanie G.-Fortin	28,00 $
	Soccer	Audrey Girard	51,00 $
	Hockey AAA printemps	Audrey Girard	247,80 $
Sous-total :	**23 994,65 $**		

TOTAL : 141 041,25 $

Source : Santé et mieux-être collectif

Comité consultatif d'urbanisme

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation concernant l'urbanisme, l'environnement et les services publics en avril dernier, l'ancien Comité consultatif d'aménagement a été dissous. Un nouveau comité devait être créé et nommé **Comité consultatif d'urbanisme** dont le rôle est de recevoir et d'analyser les demandes de dérogation mineure et d'amendement aux règlements, d'entendre les plaintes et suggestions des citoyens afin de soumettre des recommandations à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Le Comité consultatif d'urbanisme est composé de quatre représentants de la communauté et d'un représentant de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. Les représentants de la communauté sont des membres résidents recrutés par appel au public. Il nous fait plaisir de vous présenter les membres officiellement nommés :

- **François Buckell;**
- **Johanne Germain;**
- **Valérie Juneau;**
- **Marilyn Valin;**
- **Jonathan Germain, représentant de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.**

Source : Infrastructures

Rejet de l'entente Québec – Cris

Suite à l'envoi d'une lettre à saveur de mise en demeure au premier ministre Philippe Couillard le 22 juillet dernier, faisant état du rejet de l'entente intervenue cet été entre le Québec et le Grand Conseil des Cris concernant des normes forestières applicables sur le Nitassinan de Mashteuiatsh, il a été convenu entre le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan d'entamer des discussions bilatérales dans le cadre d'un processus indépendant, visant à permettre d'accommoder les intérêts de notre Première Nation dans ce dossier.

Selon le souhait des deux parties, les équipes de négociation se donnent quelques mois pour faire des avancées significatives sur les principaux enjeux soulevés dans ce dossier.

Rappelons que l'entente intervenue cet été entre le Québec et les Cris découle d'une première entente datant de 2002, appelée Baril-Moses, qui avait été convenue unilatéralement et sans consultation et qui prévoyait l'application, sur un territoire de 7 000 km^2, de normes forestières particulières adaptées aux activités des chasseurs, pêcheurs et trappeurs cris sur le territoire de Mashteuiatsh, à l'extérieur du territoire de la Convention de la Baie James.

En signant la Convention de la Baie James en 1975, les Cris ont explicitement éteint tous leurs droits ancestraux sur le territoire de la Convention et à l'extérieur de celui-ci. Ils ont même agréé à l'extinction des droits ancestraux des autres Premières Nations sur le territoire de la Convention.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a fait part clairement et fortement de sa grande déception relativement au résultat du processus ayant mené à l'entente Québec – Cris et a dénoncé l'attitude du Grand Conseil des Cris dans ce dossier, qui va à l'encontre des pratiques ancestrales de bon voisinage et de respect entre nations.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan rappelle qu'il demeure ouvert à la recherche de solutions, mais va s'assurer que le tout se fasse dans le respect des droits et du territoire des Pekuakamiulnuatsh. Dans l'éventualité où la négociation des prochains mois ne permettait pas d'atteindre les résultats souhaités, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan n'exclut aucune action ou démarche visant à faire valoir ses droits sur le territoire.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Chronique juridique

NDLR : Dans cette chronique, Me Fanny Dubé-Girard, conseillère juridique à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, nous propose d'aborder différents sujets à portée juridique pouvant toucher et intéresser les Pekuakamiulnuatsh.

Un pas de plus vers l'égalité des femmes autochtones

Trente ans après la modification des règles de la Loi sur les Indiens quant au statut des femmes autochtones, appelée la loi C-31, et suivant les plus récentes modifications effectuées en 2010, les tribunaux ont de nouveau été appelés à se pencher sur le caractère discriminatoire de ces règles. Dans un jugement rendu en date du 5 août dernier par la Cour supérieure, la juge Chantal Masse n'a pas mis de gants blancs pour rappeler le gouvernement fédéral à l'ordre, principalement en ce qui concerne son rôle de législateur et de gardien des lois.

À l'issue de son analyse, la juge Masse a accordé au gouvernement un délai de 18 mois à compter du jugement pour effectuer une révision de l'ensemble des règles concernant l'obtention d'un statut autochtone. L'objectif de cette révision étant d'éliminer toute forme de discrimination possible envers les femmes autochtones et leurs descendants.

Contexte historique

Avant les modifications apportées à la loi en 1985 par l'adoption du projet de loi C-31, les femmes autochtones perdaient leur statut dès lors qu'elles se mariaient à un homme non autochtone. À l'inverse, les hommes autochtones qui se mariaient avec une femme non autochtone conservaient leur statut et pouvait ainsi le transmettre à leurs descendants. Pour contrer cet effet discriminatoire, la loi C-31 est venue modifier la Loi sur les Indiens afin de redonner aux femmes le statut qu'elles avaient perdu, celles-ci pouvant donc le transmettre à leurs enfants.

Toutefois, le jugement McIvor rendu en 2009 par la Cour d'appel de Colombie-Britannique est venu établir que la loi C-31 laissait perdurer certaines situations discriminatoires à l'égard des petits-enfants de ces femmes autochtones qui eux, ne pouvaient bénéficier d'un statut. Cette décision a donc entraîné une nouvelle modification de la Loi sur les Indiens en 2010.

Jugement de la Cour supérieure du 5 août 2015

La récente décision de la Cour supérieure porte sur deux dossiers distincts qui ont été regroupés en raison de leur ressemblance.

Le premier demandeur, Stéphane Descheneaux, a démontré qu'un individu né d'un mariage célébré avant 1985, entre une grand-mère autochtone et un non-autochtone, perd son droit au statut d'autochtone, contrairement à un individu dont le statut lui aurait été transmis par un grand-père autochtone marié à une non-autochtone.

Quant au deuxième demandeur, Susan Yantha, elle a soulevé la situation discriminatoire d'un individu autochtone né avant 1985 d'une mère autochtone et d'un père non autochtone qui n'étaient pas mariés et qui ne peut transmettre son statut à ses propres enfants, contrairement à un individu dont le père était autochtone et la mère non autochtone.

Il faut souligner que les deux situations discriminatoires soulevées dans ce jugement sont très similaires à la situation soulevée dans l'arrêt McIvor, en 2009. Toutefois, il semble que les modifications apportées à la Loi sur les Indiens en 2010 n'ont pas permis de corriger toutes les situations de discrimination créées par la loi C-31, car ces modifications ont été limitées au cas particulier de l'affaire McIvor. Le choix du gouvernement de procéder à une révision aussi limitée plutôt qu'à une révision globale des règles d'obtention du statut a donc laissé perdurer plusieurs autres situations discriminatoires, dont celles de Descheneaux et de Yantha.

Dans sa décision, la juge Masse s'est permis de souligner que les constats de discrimination dans la décision McIvor en 2009 étaient assez larges pour permettre au gouvernement de corriger plus globalement les problématiques de la loi C-31. Une révision complète des règles d'obtention du statut autochtone aurait sans doute permis d'éviter ce nouveau procès puisque la discrimination dont Yantha, Deschenaux et McIvor ont été victimes découle d'une seule et même source, soit la loi C-31.

En conclusion à sa décision, la juge Masse a lancé un avertissement clair au gouvernement fédéral en ajoutant : *« Une lecture aussi stricte du présent jugement que celle qui a été faite de la décision de la Cour d'appel de Colombie-Britannique dans McIvor n'est pas la voie que devrait emprunter le législateur [le gouvernement]. S'il souhaite jouer pleinement son rôle, plutôt que de laisser le champ libre aux litiges, il fera autrement cette fois-ci, tout en apportant rapidement des correctifs suffisamment larges pour remédier à la discrimination constatée. »*

Le gouvernement devra donc procéder à une révision complète des règles relatives à l'obtention du statut autochtone d'ici février 2017, à défaut de quoi les articles 6(1)a), c) et f) ainsi que l'article 6(2) de la Loi sur les Indiens seront déclarées inapplicables.

Espérons que cette décision entraînera des changements positifs et efficaces afin que cesse définitivement cette discrimination qui perdure depuis tant d'années.

Source : Me Fanny Dubé-Girard, conseillère juridique

Journée portes ouvertes dans nos écoles

Une journée portes ouvertes est en préparation dans les écoles Amishk et Kassinu Mamu! Elle s'adresse à toute la communauté, mais une invitation spéciale sera faite aux parents et élèves de 4e, 5e et 6e année de l'école Amishk de même qu'aux parents et élèves de l'école Kassinu Mamu.

Cet événement se déroulera le **vendredi 23 octobre** prochain. Les gens sont invités à choisir l'une ou l'autre des heures de départ proposées : **12 h 45**, **13 h 30** ou **14 h 15**. Le trajet débutera à l'école Amishk et se terminera à l'école Kassinu Mamu. Vous aurez ainsi la chance de voir les jeunes en action dans leur milieu scolaire, tout en apprenant davantage sur les nouveautés.

C'est donc un rendez-vous le vendredi 23 octobre! Prenez le départ avec nous!

Sources : Directions des écoles Amishk et Kassinu Mamu

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC met en place un défibrillateur à Mashteuiatsh

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC souligne l'installation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) à Mashteuiatsh, grâce au programme national d'accès public à la défibrillation. Ce nouveau don s'inscrit dans le cadre d'une collecte de fonds avec l'école Amishk pour le programme *Sautons en cœur* et le *Banquet aux saveurs du monde*.

Des démarches sont en cours afin que le nouveau défibrillateur soit transporté par les policiers en patrouille à Mashteuiatsh d'ici quelques semaines, soit après avoir reçu une formation liée à l'utilisation de cet équipement par l'ensemble du personnel policier.

Selon la Fondation, « *chaque année, on compte jusqu'à 40 000 arrêts cardiaques au pays, et jusqu'à 85 % d'entre eux se produisent dans un lieu public ou à la maison. Des recherches ont montré que les gens hésitent à pratiquer la RCR pour principalement trois raisons : le manque de formation dans ce domaine, la peur de faire du mal à la victime, et le manque d'information sur les conséquences de ne pas pratiquer la RCR. Le taux de survie de seulement 5 % pour les arrêts cardiaques qui surviennent hors de l'hôpital est toujours aussi déplorable. Le recours rapide à la RCR combinée à l'utilisation d'un DEA double les chances de survie* ».

Grâce au DEA, les personnes n'ayant aucune compétence médicale ont la possibilité de rétablir le rythme du cœur et de redonner la vie. Le DEA utilise des signaux vocaux et des messages textuels pour aviser le sauveteur de la marche à suivre et administre une décharge électrique au cœur. Le DEA est sécuritaire et efficace lorsqu'il est utilisé rapidement, dès les premières minutes de la perte de conscience, pour réanimer le cœur et redonner la vie.

Sur la photo, dans l'ordre habituel : France Kurtness, enseignante en éducation physique à l'école Amishk; Gilbert Dominique, chef des Pekuakamiulnuatsh; et Nathalie Girard, coordonnatrice d'activités à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Projet minier du Lac à Paul : état de situation

À l'égard du projet minier du Lac à Paul (Arianne Phosphate), le Bureau du développement de l'autonomie gouvernementale (BDAG), avec le soutien du secrétaire aux affaires gouvernementales et stratégiques et l'implication des directions Droits et protection du territoire et Économie et relations d'affaires, continue d'assurer la coordination des aspects liés aux consultations gouvernementales, participe aux consultations et séances d'information publiques internes et externes, poursuit les discussions avec le promoteur et les relations avec les Premières Nations innues de Pessamit et Essipit, partenaires dans ce projet. Sur le plan politique, c'est le chef qui assure la responsabilité des relations avec les promoteurs pour ce type de projet devant permettre de conclure des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA).

Activités réalisées depuis janvier 2015

- Participation à l'étude d'impact environnemental du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) (nous avons répondu aux quatre séries de questions adressées par ce ministère au promoteur);
- Participation aux audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tenues à Saint-Fulgence (dépôt et présentation d'un mémoire par les trois Premières Nations);
- Rencontres avec le promoteur et les deux autres Premières Nations;
- Participation à une rencontre avec les deux autres Premières Nations, Port Saguenay (projet connexe) et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE);
- Mise en place d'un comité de suivi de l'entente de collaboration signée en juin dernier (entente de collaboration couvrant la phase d'exploration minière et de préconstruction signée entre les trois Premières Nations innues et le promoteur);
- Suivi de l'évolution des travaux à la table de concertation sur l'économie réunissant Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, la Société de développement économique ilnu, Développement Piekuakami Ilnuatsh, Éducation et main-d'œuvre et la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh (en continu).

Activités à venir

- Analyse du rapport du BAPE;
- Participation à l'évaluation et à l'analyse environnementale du MDDELCC;
- Participation à l'étude d'impact du projet de Port Saguenay coordonnée par l'ACEE;
- Évaluation de nos besoins et capacités sur le plan économique et en matière d'emploi et de formation et mise en commun avec les deux autres Premières Nations;
- Discussions avec le promoteur visant à convenir des mesures d'atténuation, d'accommodement et de compensation touchant les familles et utilisateurs directement touchés par le projet;
- Rencontre de rétroaction avec les familles et utilisateurs directement touchés;
- Rencontre avec la population sur l'état de situation du projet d'Arianne Phosphate;
- Formation d'une équipe de négociation afin de convenir d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec le promoteur et les deux autres Premières Nations innues;
- Élaboration d'une entente de partage entre les trois Premières Nations concernant les arrangements financiers (entente interne à nos trois Premières Nations).

Source : Bureau du développement de l'autonomie gouvernementale

Enquête régionale sur la santé

Message à tous les résidents de Mashteuiatsh

Nous souhaitons vous informer que l'**Enquête régionale sur la santé (ERS)** débutera sous peu dans notre communauté, en partenariat avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL).

Dans les prochaines semaines, un intervieweur de la communauté pourrait vous solliciter pour répondre à un questionnaire. **Les informations recueillies seront confidentielles et les répondants demeureront anonymes.** Votre participation est importante puisque plus il y aura de participants, meilleurs seront les résultats de l'enquête et les outils qui nous permettront d'améliorer les services! En participant à l'ERS, en plus de **contribuer au changement** dans notre communauté, vous aurez la chance de gagner l'un des prix de participation, soit une carte-cadeau ou l'une des tablettes électroniques qui seront tirées parmi tous les participants.

Nous vous remercions à l'avance pour votre participation!

Pour plus d'information : www.cssspnql.com
www.fnigc.ca/fr

Source : Santé et mieux-être collectif

Centre de santé

Dates des cliniques sans rendez-vous jusqu'au 26 novembre 2015

DATES	HEURES	MÉDECIN
Jeudi 15 octobre 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 22 octobre 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 29 octobre 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 5 novembre 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 19 novembre 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 26 novembre 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe

*Nous vous rappelons qu'il est toujours préférable de vérifier s'il n'y a pas eu de changement à l'horaire avant de vous rendre à l'une des cliniques sans rendez-vous.

Veuillez prendre note que vous devez vous présenter à partir de 6 h 30 avec votre carte d'assurance maladie et carte d'hôpital.

Cliniques gynécologiques

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec la secrétaire du Centre de santé au 418 275-5386, poste 350.

Horaire de taxi de garde

5 au 11 octobre 2015 Gilles Paul 418 275-3850	19 au 25 octobre 2015 Gilles Paul 418 275-3850	2 au 8 novembre 2015 Gilles Paul 418 275-3850
12 au 18 octobre 2015 Taxi Rod 418 275-3832	26 oct. au 1er nov. 2015 Taxi Rod 418 275-3832	9 au 15 novembre 2015 Taxi Rod 418 275-3832

Source : Centre de santé

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca
Internet : www.mashteuiatsh.ca